Ref. formation 202211151803

AIPR Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux - CONCEPTEUR

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

MAGMA FORMATION
DEMONT Adelys
06.72.01.69.43
adelys@magma-formation.com

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Inscription directe ou par un conseiller en insertion professionnelle

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Sans conditions

Prérequis pédagogiques :

? Aptitude médicale au poste ? Etre âgé de plus de 18 ans ? Compréhension écrite et orale de la langue française

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

- Appliquer les mesures de prévention définies dans le cadre d'un chantier à proximité d'un réseau - Veiller à la sécurité du chantier lors des interventions à proximité des réseaux - Obtenir sa certification AIPR

Contenu et modalités d'organisation

? Identifier les rôles, les missions et les responsabilités de chacun o Le contexte de la réglementation et de l'attestation de compétence AIPR o Les acteurs et les étapes d'un projet de travaux o Le rôle et les responsabilités : - Du responsable de projet - De l'exploitant de réseau - De l'exécutant de chantier ? Prescrire les mesures de prévention correspondantes aux risques liés aux réseaux de l'élaboration du projet à la fin de l'exécution des travaux o Les risques liés aux réseaux sensibles et non sensibles o Les mesures de prévention ? Engager les procédures adaptées à la spécificité d'un projet o Procédure : de la DT au DCE (IC, OL et CTF) o Le marquage piquetage o ATU o Les plans de récolement en classe A o Les sanctions administratives et pénales ? Appliquer les procédures de prévention en amont et en cours de chantier o PGC, PPSPS, CTF, demande de mise hors tension o Distances de sécurité ? Vérifier avec l'exécutant des travaux, la prise en compte des consignes lors du démarrage du chantier ? Analyser la situation et appliquer la procédure correspondante en cas d'anomalie ou de dommage o La procédure en cas d'anomalie o La procédure en cas de dommage ? EXAMEN AIPR CONCEPTEUR sur le site interne du MTES

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Mixte**

Validation(s) Visée(s)

Intervention à proximité des réseaux - *Sans niveau spécifique*

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00332289	du 01/11/2022 au 31/12/2025	ANGLET (64)	MAGMA FORMATION		Non éligible	FPC